

Publié le 3 avril 2020

Covid-19 - Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires : « Pour aider les Epl, nous devons frapper vite et fort »

La Banque des Territoires entend soutenir le mouvement des Epl dans cette crise liée au coronavirus. Plusieurs mesures concrètes vont être déployées pour soulager les trésoreries et éviter au maximum les impasses de liquidité. Pour Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires et directeur général adjoint de la Caisse des Dépôts : « L'objectif est clair : envoyer du carburant » aux Epl pour qu'elles puissent faire face très vite aux impacts financiers inévitables de la crise.



Comment la Banque des Territoires s'est-elle adaptée à la brutalité de la crise sanitaire liée au coronavirus ?

Dans cette période inédite, maintenir le cap pour assurer notre mission d'intérêt général est pour nous une priorité. Nous mettons donc tout en œuvre pour soutenir l'ensemble de nos clients. Depuis mi-mars, nous avons déployé un ensemble de mesures d'urgence afin d'anticiper les difficultés économiques que peut engendrer la crise sanitaire actuelle. Nous renforçons aujourd'hui ce plan d'urgence avec une nouvelle série de mesures exceptionnelles en faveur des Epl, dont nous sommes un partenaire actif déjà pour plus d'un tiers d'entre elles.

Comment la crise impacte-t-elle les Epl ?

Comme l'ensemble des acteurs économiques sur le territoire, les Epl sont impactées par la situation exceptionnelle que nous traversons. Les Epl sont des clients majeurs de la Banque des Territoires, nous sommes notamment actionnaires de plus de 360 Sem et d'une centaine de filiales de Sem. Elles jouent un rôle pivot dans notre économie puisqu'elles continueront demain de démultiplier les effets socio-économiques de la commande publique dans les larges domaines d'activités qu'elles couvrent. Elles sont au cœur de notre stratégie d'intervention sur les territoires, aux côtés des collectivités locales. Il est donc essentiel pour nous de leur dédier un plan de soutien. Les Epl impliquées dans les secteurs du tourisme, de la culture, des loisirs et de la mobilité sont particulièrement impactées : fermeture anticipée des stations de ski, report de l'ouverture de la saison thermique, interdiction d'évènements, fuite des clients des opérateurs aériens ou de stationnement, etc. D'autre part, les Epl détenant plusieurs actifs immobiliers, les Sem patrimoniales, ainsi que les foncières, sont également touchées par les reports de loyers à opérer. Enfin, de nombreuses Epl d'aménagement et de construction voient leurs chantiers arrêtés et la commande publique stoppée ou priorisée différemment.

Quelles sont les mesures envisagées pour soutenir les Epl ?

Les Epl bénéficient fort opportunément d'une partie des mesures d'urgence annoncées par l'Etat : délais de paiement d'échéances sociales et fiscales ; chômage partiel simplifié et renforcé ; garantie de l'Etat à 90 % pour les prêts bancaires (PGE), pilotée par notre filiale Bpifrance. En complément de ces mesures, nous proposons de les accompagner, pour répondre au plus près à leurs besoins, notamment de liquidité, dans un contexte de fort ralentissement de l'activité. Le plan d'urgence que nous déployons aujourd'hui à leur attention est ainsi décliné en plusieurs mesures exceptionnelles, dans une logique de souplesse et d'opérationnalité.

Que proposez-vous pour les EPL qui sont aujourd'hui vos partenaires ?

S'agissant des Epl qui sont clientes de la BdT, nous mettons en place plusieurs mesures pour leur éviter toute crise de liquidité : nous proposons le report des échéances de prêts jusqu'à 6 mois (échéances prélevées entre le 12 mars et le 15 septembre 2020) pour les Epl possédant un prêt court ou moyen terme (hors prêt sur fond d'épargne). Ensuite, nous développons des solutions court terme sur mesure pour les clients bancarisés à la Banque des Territoires faisant face à des difficultés de trésorerie. Sur le volet du financement, nous proposons également à nos partenaires qui en ont besoin de mettre en place des comptes courants d'associés ou des quasi-fonds propres, éventuellement asymétriques, dans des délais réactifs. A ce sujet, nous autoriserons également, sur sollicitation motivée, les reports d'échéances (Ndlr, capital + intérêts) de nos avances en comptes courants et produits assimilés.

Les SAIEM clientes du fonds d'épargne auront quant à elles accès à la ligne de trésorerie de 2 Mds€

mise en place pour répondre aux besoins conjoncturels de bailleurs sociaux.
S'agissant des financements de long terme proposés par le fonds d'épargne, les Epl concernées bénéficieront de l'ensemble des mesures annoncées et notamment du report gratuit d'échéances de prêts, dès lors que cela se justifie par une perte d'activité liée à la crise. Plus généralement, soyez assurés que dans les sociétés dont nous sommes actionnaires, nos administrateurs sont pleinement mobilisés et sensibilisés pour permettre d'anticiper au mieux leurs éventuels besoins financiers et qualifier le soutien nécessaire que nous pourrions leur apporter.

Parlez-nous enfin de l'accompagnement en ingénierie confié à la Scet...

En plus de ces mesures à l'attention de nos clients, nous déployons, pour l'ensemble du mouvement des Epl un accompagnement en ingénierie confié à notre filiale la Scet, et que nous finançons à 100 % afin d'aider les Epl et leurs filiales à formaliser et challenger leurs plans de trésorerie et proposer des solutions de sortie de crise de liquidité. Nous devons frapper vite et fort. Nous faisons preuve du maximum de souplesse. Nos équipes sont pleinement mobilisées pour vous accompagner et pour répondre à vos questions sur ce plan d'urgence, n'hésitez pas à les contacter. Comme j'ai déjà pu le dire, notre objectif est clair : envoyer du « carburant » à nos clients et, précisément ici, à l'ensemble des composantes du mouvement des Epl, en métropole comme en Outre-mer.



**La Banque des Territoires aux côté des EPL
avec des mesures de soutien dédiées**

Découvrir les mesures

À télécharger

- [CP_mesures_urgence_BdT_pour_Epl_et_OLS](#)

Par Benjamin GALLEPE